

Ne restez pas isolée !

Des professionnels sont là pour vous aider.

Leurs services sont gratuits.

Écoute, accompagnement et soutien psychologique :

Centre de planification et d'éducation familiale

☎ 02 99 21 21 99

Adresse : Centre Hospitalier de Saint-Malo 1, rue de la Marne à Saint-Malo, bâtiment La Rotonde

AIS 35 (association pour l'insertion sociale 35)

Accompagnement vers les services spécialisés de la justice (magistrats, avocats...).

☎ 02 99 56 02 35

) 06 04 14 55 30

Planning familial AD 35

☎ 02 99 56 20 75

Adresse : 46, boulevard de la République à Saint-Malo

CIDFF 35 (centre d'information droits des femmes et des familles)

Espace Bougainville

☎ 02 99 81 63 47

Adresse : 2 bis, rue du Grand Passage à Saint-Malo

Point accueil CAF

☎ 02 99 30 80 89

Adresse : 63, rue de la Marne à Saint-Malo

Association Femmes Solidaires

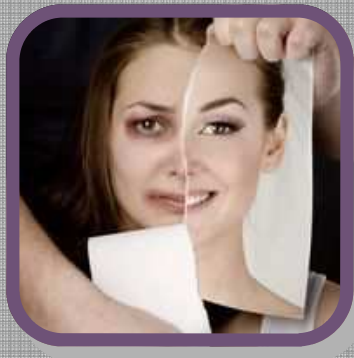
☎ 02 99 56 20 75

Adresse : 46, boulevard de la République à Saint-Malo

Association le Goeland

☎ 02 99 56 20 75

Adresse : 46, boulevard de la République à Saint-Malo



Plateforme départementale

accueil ♦ écoute ♦ orientation ♦ hébergement

**Numéro d'Appel National
39 19**



Consultations pour les victimes de violence conjugale

Un lieu dédié à votre écoute pour vous aider

Vous serez accueilli(e) par des professionnels :

Assistante sociale, médecin

Consultation gratuite

La consultation a lieu aux consultations externes

(face à la cafétéria dans le hall de l'hôpital)

Secrétariat rendez-vous

Consultations pour les victimes de violences conjugales

☎ 02 99 21 27 90

La violence, parlons-en !

La violence se manifeste aussi bien par des gestes que par des paroles et parfois même par un contrôle injustifié d'une personne sur une autre.

	Typologie de la manifestation de la violence
Verbale	injures, harcèlements, silences
Psychique	contraintes, chantages, humiliations, dénigrements, harcèlements, manipulations
Physique	atteintes à l'intégrité corporelle, blessures corporelles, violence avec ou contre un objet
Sexuelle	viols et agressions, incestes, harcèlements, exploitations sexuelles, mutilations, rapports sexuels contraints
Économique	privation de ressources ou de papiers d'identité
Négligence et privation de soins	enfermement, négligence de soins

Toutes ces violences sont sanctionnées par la loi.

Le service social

Les assistantes sociales sont présentes :

- du lundi au vendredi,
- de 9 heures à 17 heures

Elles sont là pour :

- vous écouter et vous aider,
- vous accompagner dans vos démarches administratives,
- vous informer sur vos droits,
- vous conseiller dans vos démarches juridiques,
- vous orienter vers les structures adaptées à vos besoins.

Pour être mise en relation avec une assistante sociale de l'hôpital, vous pouvez

- vous adresser au personnel soignant
- ou contacter directement le secrétariat du service social.

☎ ..02 99 21 27 90

Consultations externes

Contact secrétariat

☎ 02 99 21 27 90



CDAS (centre départemental d'action sociale)

Saint-Malo	☎ 02 99 40 62 20
Pays malouin	☎ 02 99 19 15 15
Combourg	☎ 02 99 73 05 69
Dol de Bretagne	☎ 02 99 48 21 92

Hébergement

Association Le Goeland

☎ 02 99 56 72 07

Adresse : 22, avenue Jean Jaurès à Saint-Malo

Consultations juridiques gratuites

(sur rendez-vous)

- Par des avocats du barreau de Saint-Malo et de Dinan

Pour les personnes imposables :

Maison de l'avocat ☎ 02 99 40 97 04

Adresses : Tribunal de Grande Instance de Saint-Malo
1, place Saint Aaron à Saint-Malo
Tribunal d'Instance de Dinan
20, place Duguesclin à Dinan

Pour les personnes non imposables :

Espace Bougainville ☎ 02 99 81 63 47

Adresse : 12 bis, rue du Grand Passage à Saint-Malo

- Par des juristes du CIDFF35

Sans condition de ressources

Espace Bougainville ☎ 02 99 81 63 47

Adresse : 12 bis, rue du Grand Passage à Saint-Malo

CAF Saint-Malo ☎ 02 99 30 80 89

Adresse : 63, rue de la Marne à Saint-Malo